



DECISION DU MAIRE

N° MP/2021.04-006-AV4/L7

Objet :

- Type de marché : TRAVAUX
 - Numéro du marché : T.2021.04-006
 - Objet du marché : Réhabilitation du Groupe Scolaire « J.Macé » -Uzès (30)
 - Lot 7 : Revêtements de sols durs et souples// Peintures
- Modification**

Le Maire de la Ville d'UZES,

VU le Code de la Commande Publique du 26 novembre 2018 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22 ;

VU la délibération n°2020/04/01 du 9 juin 2020 portant délégation au Maire, et plus précisément l'alinéa 4° ;

VU le rapport d'analyse des offres reçue ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier le montant du marché public, désigné en objet,

DECIDE

Article 1 : D'accepter par avenant les modifications financières induites pour l'attributaire désignée ci-après :

Sarl MCN CONCEPT – 478 route de la grave – 84210 ALTHEN LES PALUDS

Tél : 06 51 64 88 85 - mcnconcept@yahoo.fr

N° SIRET : 503 474 496 00034

Article 2 : L'objet de cet avenant est la notification de la modification de travaux technique et financière en résultant en PLUS-VALUE pour un montant de + 9 297,00,00 € HT (+ 11 156,40 € TTC), soit + 4,97 %

Article 3 : De valider le montant de 207 395,50 € HT soit 248 874,60 € TTC, comme nouveau montant de marché pour le Titulaire.

Article 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée dans le registre communal des actes administratifs, publié dans les formes habituelles et dont il sera rendu compte au prochain Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet, à compter de sa publication et dans un délai de deux mois, d'un recours auprès du tribunal Administratif de Nîmes

Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Uzès, le 20 août 2024

Le Maire,
Jean-Luc CHAPON

